

# Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) de l'académie de Strasbourg

## Session 2021

Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée en seconde.

## Méthodologie

### Champ IVAL

Les indicateurs de résultats sont calculés pour tous les lycées publics et privés sous contrat dès lors que le nombre d'élèves présents est supérieur ou égal à 20 élèves pour les baccalauréats général et technologique et supérieur ou égal à 10 pour le baccalauréat professionnel. Aucun indicateur n'est calculé si le cycle de formation de l'établissement est incomplet.

Sur les 67 lycées de l'académie de Strasbourg qui dispensent un enseignement général et technologique, 63 font partie du champ des IVAL : 3 établissements proposent un cycle incomplet dont 1 n'a pas d'élèves de terminale et 1 établissement a présenté moins de 20 candidats à la session 2021. Dans la voie professionnelle, 2 établissements ont présenté moins de 10 candidats dans le domaine de la production alors que dans celui des services l'ensemble des établissements dépasse ce seuil. Au final, respectivement 33 et 38 lycées font partie du champ des IVAL.

### Champ de l'étude

Dans cette étude n'ont pas été retenus 7 lycées de la voie générale et technologique, 2 établissements proposant un enseignement professionnel dans le domaine de la production et 2 dans celui des services, compte tenu de leurs faibles effectifs rendant la valeur de leurs indicateurs fragile. Les seuils retenus sont de 50 élèves présents au baccalauréat général et technologique et de 20 élèves présents dans un des domaines du bac professionnel.

A noter que sur les 74 lycées de la voie générale et technologique de l'académie, 7 dispensent un enseignement technologique uniquement en BTS.

		Général et techno	Professionnel	
			Production	Services
Champ IVAL	Lycées proposant l'enseignement	67	35	38
	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil IVAL	63	33	38
	Lycées proposant un cycle complet	64	35	38
Champ de l'étude	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil de l'étude	56	31	36

L'académie compte 22 lycées professionnels et 28 lycées polyvalents, soit 50 établissements proposant une formation professionnelle. Parmi eux, 35 dispensent un enseignement dans le domaine de la production et 38 dans le domaine des services.

## Définitions

Le **taux de réussite au baccalauréat** rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Le **taux d'accès de la seconde au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

=> Une offre de formation réduite dans un lycée général et technologique peut provoquer le départ de nombreux élèves après la seconde. Pour neutraliser ce phénomène dans le calcul du taux d'accès de la seconde au baccalauréat, les élèves qui changent de lycée entre la 2<sup>de</sup> et la 1<sup>re</sup> pour suivre une série technologique ou une spécialité générale non proposée dans leur lycée d'origine sont considérés comme des réussites pour le lycée d'origine.

Le **taux de mentions** au baccalauréat est la proportion d'élèves, parmi ceux présents à l'examen, qui ont obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien).

Les **taux constatés** correspondent à la valeur observée d'un indicateur.

Les **taux attendus** estiment la valeur que prendrait un indicateur si, en moyenne, les élèves du lycée réussissaient au baccalauréat ou y accédaient comme tous les élèves de mêmes âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire à l'entrée en seconde, et scolarisés dans des établissements présentant les mêmes caractéristiques en termes de population accueillie (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde, sexe, origine sociale). Les taux attendus sont calculés à partir des résultats des lycées de la France entière.

=> Le **taux d'accès attendu** prend en compte la structure pédagogique de l'établissement basée sur l'offre de formation pour les lycées proposant un enseignement général et technologique.

Pour chaque indicateur, la **valeur ajoutée de l'établissement** est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu. Elle traduit la contribution de l'établissement à la réussite scolaire. Si la valeur ajoutée est positive, on peut penser que le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

## Cinq familles d'établissements

Les lycées ont été répartis en cinq familles, compte tenu de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat :

- Les lycées **neutres** dont les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès sont égales ou comprises entre -2 et +2 points.
- Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs ou nuls et qui n'appartiennent pas à la famille précédente.
- Les établissements **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive ou nulle et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- Les établissements **sélectifs** qui présentent une valeur ajoutée au taux de réussite positive ou nulle et une valeur ajoutée au taux d'accès négative sans appartenir à la classe des lycées neutres.
- Les lycées **en deçà des attentes** avec les deux indicateurs de valeurs ajoutées négatifs et dont l'un au moins est inférieur à -2.

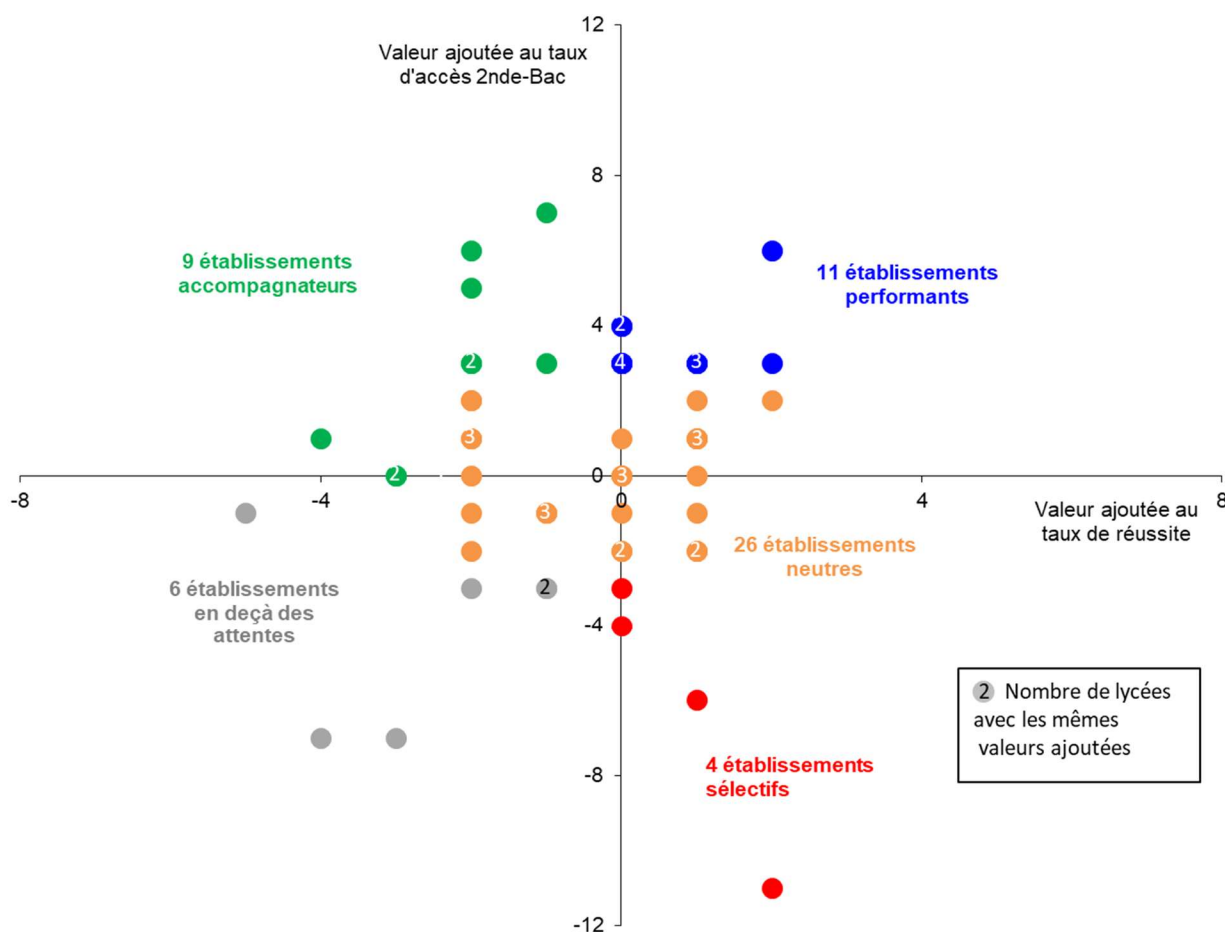
Un lycée général et technologique est considéré **très performant** lorsque la valeur ajoutée au taux de réussite est supérieure ou égale à 1 et les valeurs ajoutées au taux d'accès de la seconde au baccalauréat et au taux de mention sont supérieures ou égales à 3. Pour les lycées professionnels ces valeurs sont respectivement de 3 et de 5.

Un établissement est considéré **très performant et régulier dans la performance** s'il fait partie de la famille des lycées très performants pour les sessions 2019, 2020 et 2021.

## L'enseignement général et technologique

Les familles ont été construites en croisant les valeurs ajoutées au *taux de réussite au baccalauréat* et au *taux d'accès de la seconde au baccalauréat*.

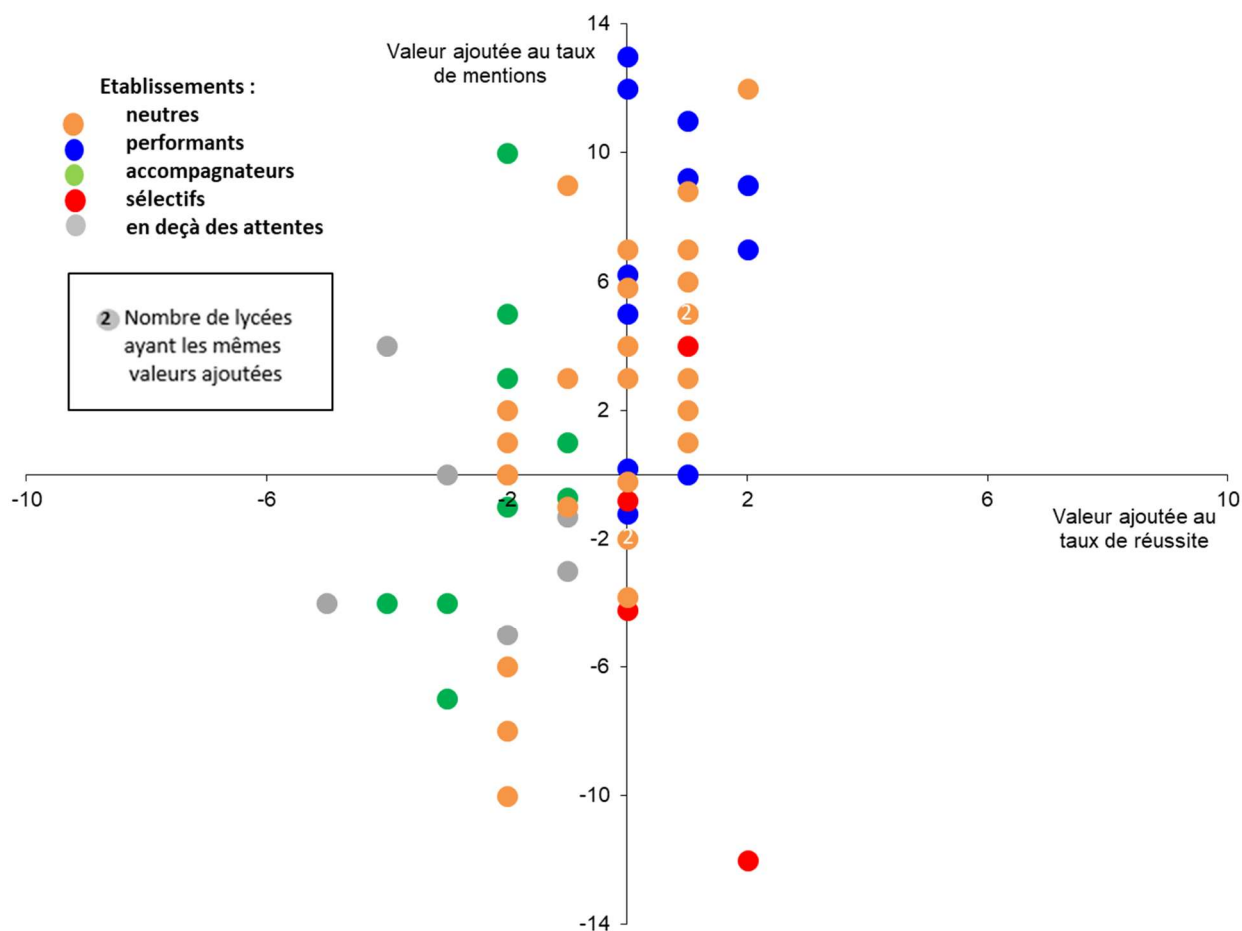
### Les cinq familles



Parmi les 56 lycées de la voie générale et technologique retenus dans cette étude,

- 26 établissements (46,4 %) ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès faibles. Ils entrent dans la catégorie des établissements **neutres**.
- Les lycées **performants** sont au nombre de 11 (19,6 %) : ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat.
- Les 9 lycées de l'académie (16,1 %) qui affichent une valeur ajoutée négative au taux de réussite, mais positive au taux d'accès, traduisant l'aide apportée à leurs élèves pour réussir au mieux leur scolarité, entrent dans la catégorie des lycées **accompagnateurs**.
- Inversement, 4 établissements (7,1 %) ont obtenu des résultats à l'examen supérieurs à ceux attendus, mais leur taux d'accès de la seconde au baccalauréat est inférieur à ce qu'on pouvait attendre compte tenu des caractéristiques de leurs élèves. Ces lycées sont dits **sélectifs**.
- L'académie compte 6 établissements (10,7 %) dont les résultats sont **en deçà des attentes**. Ils affichent un taux de réussite à l'examen ainsi qu'un taux d'accès de la seconde au baccalauréat inférieurs aux taux attendus.

## Le taux de mentions

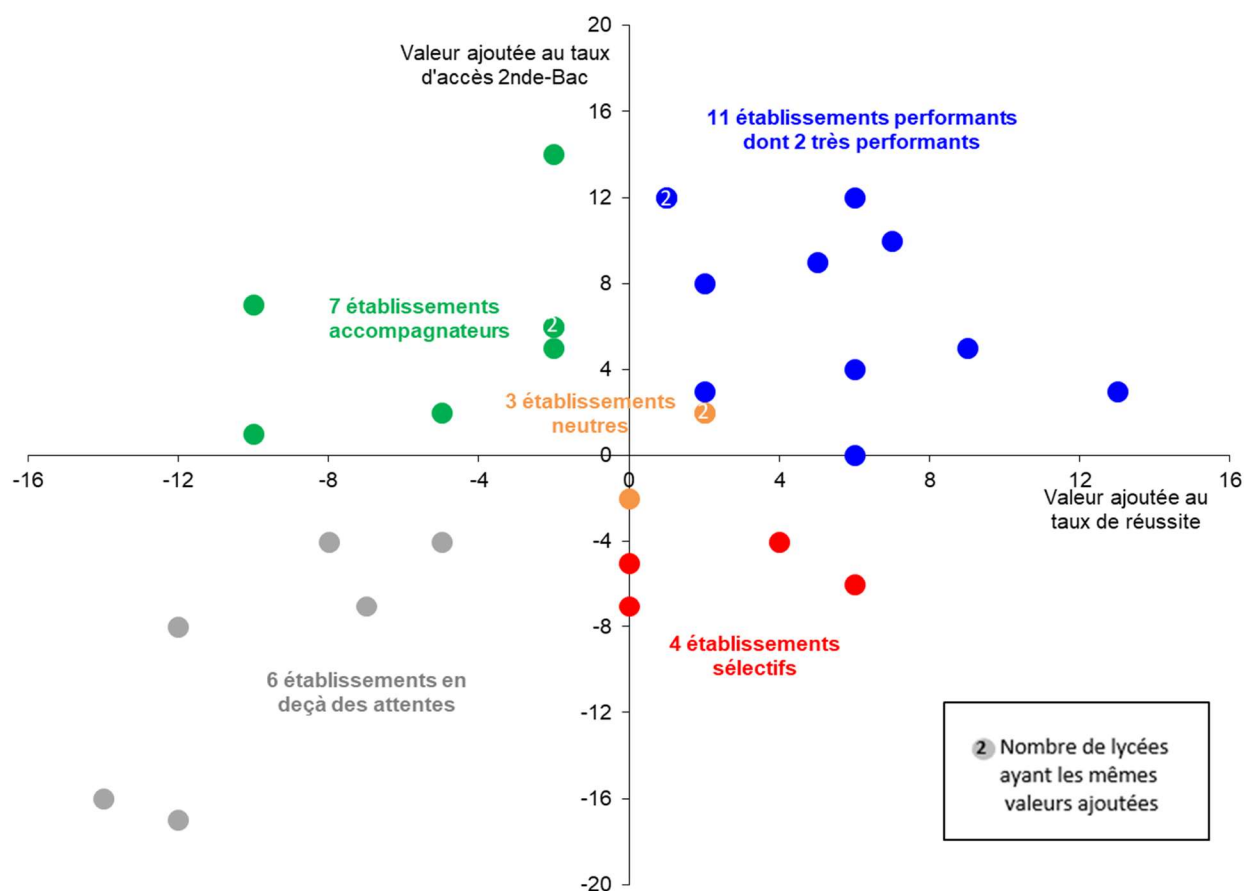


- Parmi les 26 établissements **neutres** 17 enregistrent des valeurs ajoutées au taux de mentions positives. Elles sont supérieures ou égales à 4 points pour 10 d'entre eux.
- Les valeurs ajoutées du taux de mentions sont supérieures ou égales à 5 points pour 8 des 11 lycées **performants**.
- Seuls 4 des 9 lycées **accompagnateurs** affichent des valeurs ajoutées au taux de mentions positives.
- 1 des 4 lycées **sélectifs** présente une valeur ajoutée au taux de mentions positive.
- Sur les 6 lycées **en deçà des attentes**, 5 connaissent des valeurs ajoutées du taux de mentions négatives.

## L'enseignement professionnel : le domaine de la production

Les familles ont été construites en croisant les valeurs ajoutées au *taux de réussite au baccalauréat* et au *taux d'accès de la seconde au baccalauréat*.

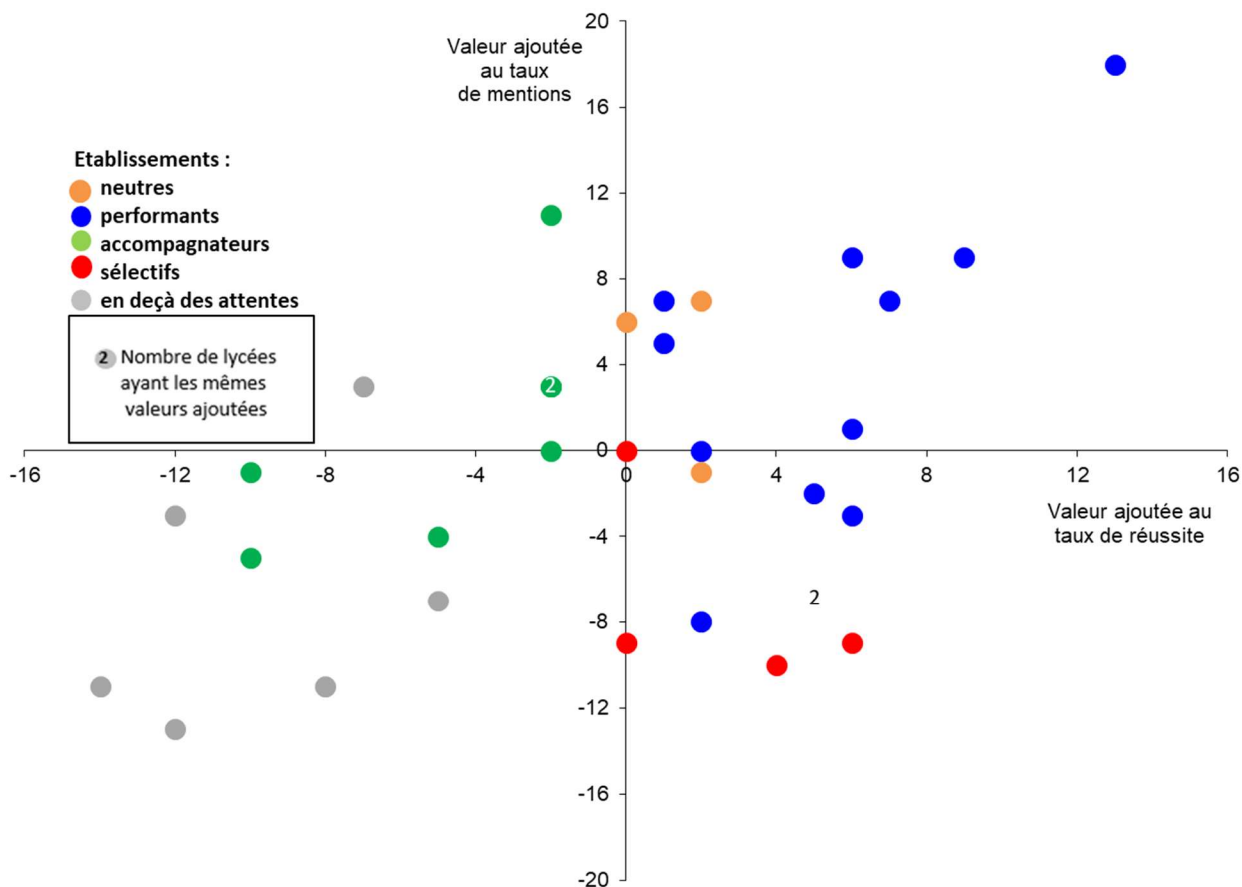
### Les cinq familles



Parmi les 31 lycées préparant au baccalauréat professionnel dans le domaine de la production retenus dans cette étude,

- 3 établissements (9,7 %) présentent des taux de réussite et d'accès proches des taux attendus. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**.
- Les lycées dits **performants** sont au nombre de 11 (35,5 %). Ils ont obtenu de bons résultats au regard du taux de réussite au baccalauréat et du taux d'accès de seconde professionnelle au baccalauréat. Parmi eux, 2 sont très performants.
- Les lycées **accompagnateurs** sont au nombre de 7 (22,6 %). Ils présentent un taux d'accès de la seconde au baccalauréat supérieur au taux attendu, alors que leur taux de réussite à l'examen est inférieur au taux attendu.
- 4 lycées sont **sélectifs** (12,9 %), c'est à dire qu'ils affichent de bons résultats en termes de réussite mais, compte tenu du profil de leurs élèves, présentent un taux d'accès au baccalauréat inférieur au taux attendu.
- 6 lycées (soit 19,4 %) ont des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Ils sont **en deçà des attentes**.

## Le taux de mentions

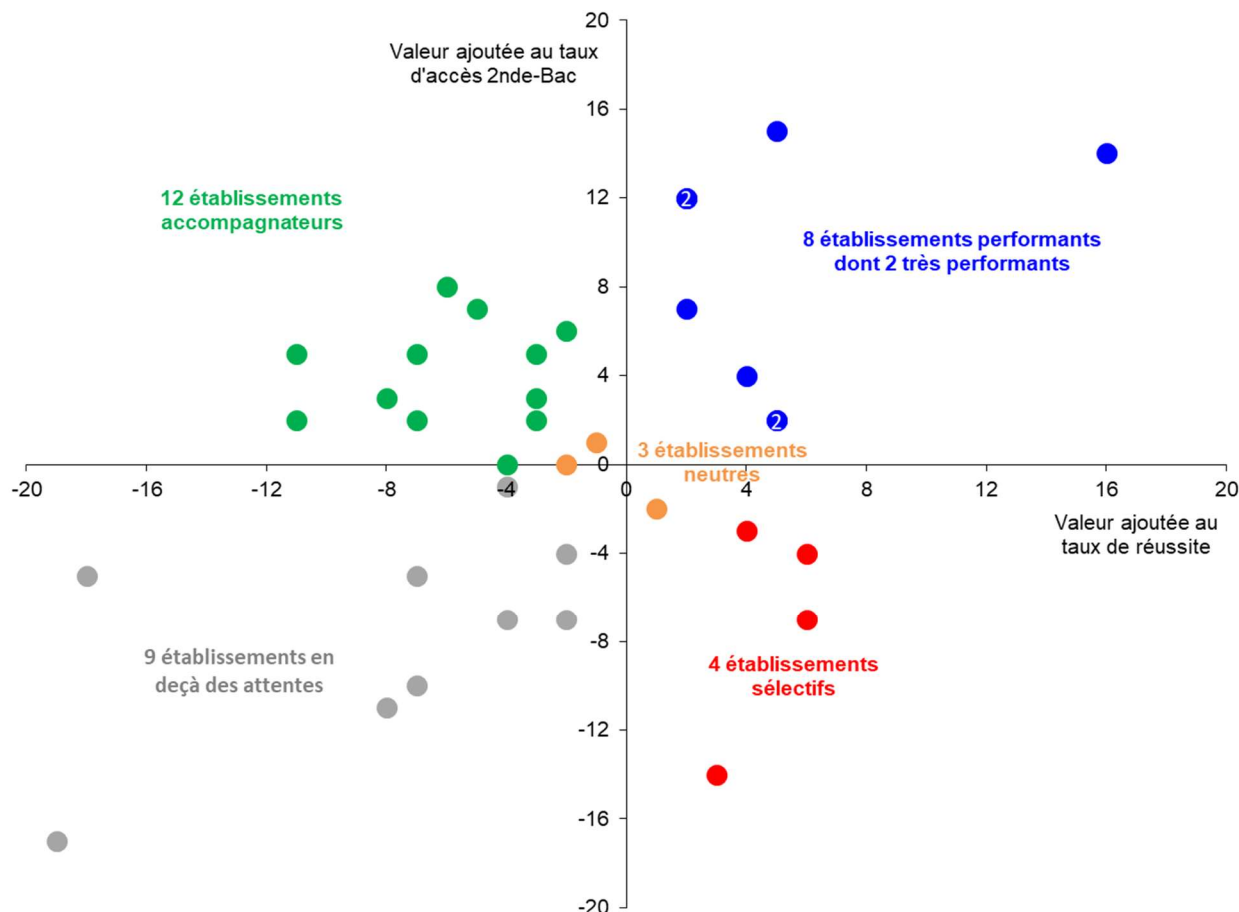


- 2 des 3 lycées **neutres** ont une valeur ajoutée du taux de mentions supérieure ou égale à 6.
- 6 des 11 lycées **performants** affichent des valeurs ajoutées du taux de mentions supérieures ou égales à 5.
- La moitié des lycées **accompagnateurs** enregistre une valeur ajoutée du taux de mentions positive.
- Les valeurs ajoutées du taux de mentions sont inférieures ou égales à -9 pour 3 des 4 des 4 lycées **sélectifs**.
- 5 des 6 lycées **en deçà des attentes** obtiennent des valeurs ajoutées au taux de mentions inférieures à -2.

## L'enseignement professionnel : le domaine des services

Pour les lycées dispensant un enseignement professionnel, les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au *taux de réussite au baccalauréat* et la valeur ajoutée au *taux d'accès de la seconde au baccalauréat*.

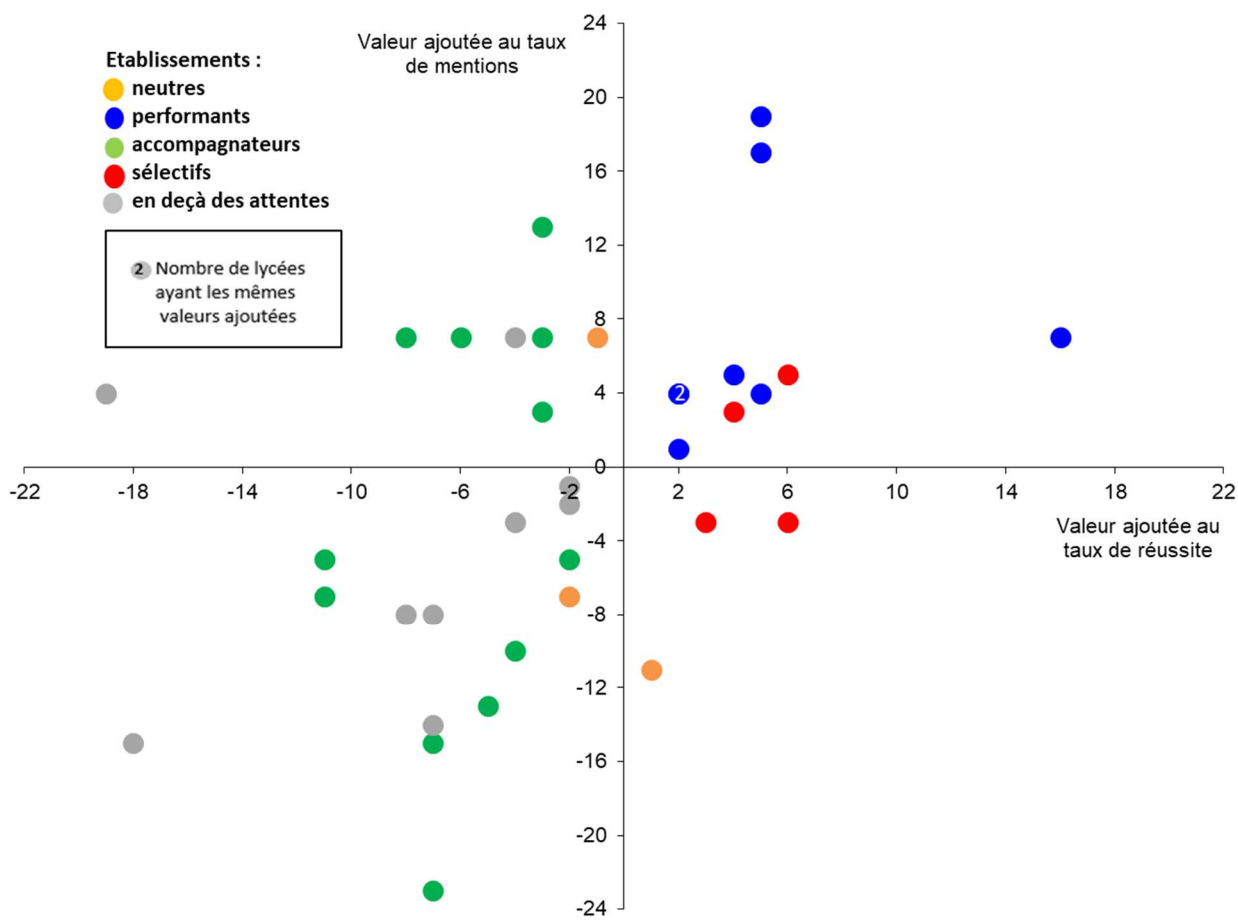
### Les cinq familles



**Parmi les 36 lycées préparant au baccalauréat professionnel dans le domaine des services retenus dans cette étude,**

- 3 établissements (8,3 %) ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès proches des taux attendus. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**.
- Les lycées **performants**, au nombre de 8 (soit 22,2 %), sont les plus nombreux. Ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Parmi eux, 2 lycées sont très performants.
- L'académie compte 12 lycées (33,3 %) **accompagnateurs**. Ils enregistrent un taux d'accès de la seconde au baccalauréat supérieur au taux attendu, alors que leurs résultats à l'examen sont inférieurs à ce qu'on pouvait attendre compte tenu des caractéristiques de leurs élèves.
- Les 4 lycées **sélectifs** (11,1 %) affichent de bons résultats en termes de réussite mais, compte tenu du profil de leurs élèves, leur taux d'accès au baccalauréat est inférieur au taux attendu.
- 9 lycées (soit 25,0 %) ont des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Ils sont **en deçà des attentes**.

## Le taux de mentions



- 2 des 3 lycées **neutres** ont une valeur ajoutée du taux de mentions inférieures à -6.
- Les 8 lycées **performants** obtiennent des valeurs ajoutées du taux de mentions positives.
- 5 des 12 lycées **accompagnateurs** présentent des valeurs ajoutées au taux de mentions positives.
- Les valeurs ajoutées du taux de mentions sont positives pour 2 des 4 lycées **sélectifs**.
- 2 des 9 établissements **en deçà des attentes** enregistrent des valeurs ajoutées du taux de mentions positives.

## Sources

MENJS-DEPP Fichier IVAL 2021,  
Secteurs public et privé sous contrat  
DEPP - Académie de Strasbourg